LES LECTURES DES MAÎTRES ET ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE NAVARRE:

UN ASPECT DE LA VIE INTELLECTUELLE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS (1380-1520)

PAR
ISABELLE CHIAVASSA-GOURON
licenciée ès lettres

INTRODUCTION

La vie intellectuelle à l'Université de Paris aux XIVe et XVe siècles est riche en contrastes. Un enseignement « fermé » aux nouveautés, des méthodes immuables voisinent avec des remises en cause philosophiques ou scientifiques et les débuts de la Renaissance littéraire. Alors que s'organisent dans toute l'Europe les bibliothèques d'universités et de collèges, les lectures des universitaires révèlent la profondeur de cette évolution et l'influence des différents courants d'idées.

SOURCES

Le contenu de la bibliothèque du collège de Navarre au XV siècle a été reconstitué grâce aux inventaires établis au XVIII siècle: notes de Jacques Echard (Archives nationales, M801^A), inventaire du bibliothécaire Davolé en 1721 (Bibliothèque Mazarine, ms. 4161), inventaire du dépôt littéraire (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6492), et grâce aux quatre cent trente-huit manuscrits conservés qui proviennent du collège. Ils sont conservés, pour l'essentiel, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque Mazarine et à la Bibliothèque nationale.

Pour l'étude des collections personnelles des membres du collège, des manuscrits conservés (dispersés entre diverses bibliothèques), des correspondances et des registres capitulaires (imprimés) et de trop rares testaments ont été utilisés.

CHAPITRE PREMIER

LE COLLÈGE DE NAVARRE ET LE PROBLÈME DU LIVRE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Fondation royale, le collège de Navarre accueille à partir de 1316 vingt boursiers en grammaire, trente boursiers en arts et vingt boursiers en théologie. Au XV^e siècle, il s'ouvre aux élèves externes et devient un établissement d'enseignement. Deuxième collège parisien en importance après celui de Sorbonne, il est le siège de la Nation de France, l'une des quatre Nations de l'Université, et bénéficie de la sollicitude royale (les boursiers et le grand maître sont nommés par le confesseur du roi).

L'enseignement de l'Université est fondé sur la lecture commentée d'un corps d'autorités: les œuvres d'Aristote à la Faculté des arts, les Sentences de Pierre Lombard à la Faculté de théologie. L'organisation de bibliothèques dans les facultés est lente, mais les collèges possèdent chacun une collection de livres, souvent victime d'abus et de négligences. La très riche bibliothèque de la Sorbonne, deux mille volumes, est une exception. Les maîtres ont accès aux autres grandes bibliothèques de Paris (Notre-Dame, Saint-Victor).

CHAPITRE II

HISTOIRE DES «LIBRAIRIES» DU COLLÈGE

Le fonds primitif a probablement été constitué lors de l'installation du collège par des achats de manuscrits. Chaque communauté, théologiens, artiens et grammairiens, possède sa propre bibliothèque. Il y a également des livres dans la chapelle. En 1418, les manuscrits ont peut-être souffert du pillage du collège par les Bourguignons. L'agrandissement des locaux de la bibliothèque devient une nécessité vers 1445. Les trois collections sont regroupées vers 1500. Les imprimés sont alors séparés des manuscrits et un nouveau bâtiment est construit pour abriter la bibliothèque.

Du XVI siècle à la Révolution, les manuscrits sont consultés par des érudits. Quelques-uns passent entre les mains de collectionneurs. En 1794, la collection est placée dans un dépôt littéraire. Les manuscrits sont alors répartis entre la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque de l'Arsenal et la

Bibliothèque Mazarine.

CHAPITRE III

RECONSTITUTION DE LA COLLECTION

Seuls les livres qui ont pu figurer dans la bibliothèque avant 1510 ont été retenus. Ils sont au nombre de huit cent vingt-quatre: quatre cent trente-cinq manuscrits et trois incunables conservés, trois cent quatrevingt-six mentions de manuscrits perdus. Il y avait certainement des livres imprimés plus nombreux, mais trois seulement peuvent être considérés avec certitude comme acquis avant 1510. Les manuscrits provenant du collège sont en nombre limité et connu dans les Bibliothèques nationale et de l'Arsenal. En revanche, il en existe à la Bibliothèque Mazarine un nombre indéterminé, car ils ont fréquemment perdu tout signe de provenance. Les descriptions fournies par les inventaires du XVIII siècle permettent l'identification incontestable de certains d'entre eux.

Ce fonds renferme 45 % de manuscrits copiés aux X°, XI° et surtout XII° et XIII° siècles et 55 % de manuscrits des XIV° et XV° siècles. De format très variable, généralement peu décorés, ils sont pourvus d'une reliure en bois avec une étiquette et des bouillons. Ils comportent des tables et sont souvent par eux-mêmes des répertoires, tables ou compilations. Ce sont donc des instruments de travail. L'ex-libris du collège est rarement antérieur au XVI° siècle. Les éléments sont insuffisants pour établir une comparaison du contenu des bibliothèques des artiens, des théologiens et des grammairiens. De même, trop peu de dons ou d'achats peuvent être datés pour discerner une évolution significative de la quantité ou du contenu des livres au cours du XV° siècle.

CHAPITRE IV

LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les moyens d'enrichir les collections sont l'achat, la commande de copies et les dons et legs par les maîtres ou les étudiants. Les achats sont financés par les revenus réguliers du collège ou par la vente de volumes en double. Un seul cas de copie sur commande du collège — des commentaires d'Aristote pour les artiens — est connu. Il est d'usage pour chaque maître de donner à la bibliothèque au moins un volume, et éventuellement ses propres écrits. Cependant l'acquisition de nombreux manuscrits, appartenant à des personnes ou à des communautés très diverses, reste inexpliquée. Les mentions de don ou d'achat ont, en effet, très souvent disparu.

Certains manuscrits sont enchaînés pour être consultés sur place. Mais d'autres peuvent être prêtés aux membres du collège. Les textes disponibles dans la bibliothèque sont parfois copiés par des étudiants, notamment les Géorgiques de Virgile en 1455 et l'Art poétique d'Horace en 1478.

CHAPITRE V

LE CONTENU DES LIVRES

Les textes bibliques, leurs commentaires, les résumés, dictionnaires et concordances représentent 20,2 % du contenu de la bibliothèque. Les manuscrits liturgiques constituent 1,5 % du total et les Pères de l'Église

grecs (Origène, saint Basile, Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome) et latins (surtout saint Augustin), 7,6%. Les textes à caractère spirituel ou mystique (Cassien, Hugues de Saint-Victor, saint Bernard, Guillaume de Saint-Thierry, Pétrarque, Gerson) et les vies de saints occupent 7,4% des rayons de la bibliothèque. Les traités sur les vices et les vertus, sommes de confesseurs, manuels de prédication, recueils de sermons peuvent être évalués à 13,7% et les écrits de théologie systématique (commentaires des Sentences, Sommes de Thomas d'Aquin) à 18,7% des collections.

Les œuvres apologétiques (sur la religion judaïque, la religion musulmane, la doctrine byzantine ou l'hérésie franciscaine), les controverses du concile de Bâle avec les Hussites, les polémiques sur les pouvoirs du pape et du concile (Pierre d'Ailly, Geoffroy de Lérins, Philippe de Villette) et les traités de morale politique représentent 4,3 % du total. Le droit canonique (Décrétales, Guillaume Durant, Jean d'Erfurt, Tancrède) et le droit civil (commentaires du droit romain) occupent 6,9 % des rayons de la bibliothèque. Les textes d'Aristote et leurs commentaires constituent 7,4 % des collections. Les sciences (médecine) et les encyclopédies (De proprietatibus rerum de Barthélémy l'Anglais, Tresor du monde de Brunetto Latini, Genealogiae deorum gentilium de Boccace, Fons memorabilium de Dominicus Bandini) peuvent être évaluées à 2,9 % du total. La bibliothèque contient 4,5 % d'ouvrages historiques (Tite-Live, Salluste, Quinte-Curce, Valère-Maxime, Flavius Josèphe, Eusèbe, Orose, Paul Diacre, Martin le Polonais, Vincent de Beauvais, Aimoin de Fleury, Rodrigue Ximenes). Les grammaires, traités de dictamen, recueils de lettres, œuvres littéraires antiques (Térence, Sénèque, Virgile, Cicéron, Juvénal, Horace) et médiévales (Geste des Loherains, Berinus, Roman d'Escanor, mystère de saint Louis, Divine comédie, Pétrarque, traduction des Cas des nobles hommes et semmes de Boccace) représentent 4,7 % des livres.

CHAPITRE VI

LES LECTURES DE QUATRE «PRÉ-HUMANISTES»

Les travaux parus permettent de connaître la personnalité intellectuelle de quelques lettrés liés au collège de Navarre. Jean de Montreuil et Nicolas de Clamanges recherchent des manuscrits d'œuvres de Cicéron, Virgile, Térence pour en établir le texte critique. Ils lisent aussi le Roman de la Rose et Pétrarque. Jean Courtecuisse possède des œuvres de Cicéron, Sénèque, Tite-Live, Quintilien. Comme lui, Jean Gerson met en œuvre dans sa prédication une érudition très vaste. Il apprécie les auteurs patristiques (Lactance, Cassien, Grégoire le Grand, Denys) et spirituels (Hugues de Saint-Victor, saint Bernard, Ludolphe de Saxe).

CHAPITRE VII

LES MANUSCRITS DE QUELQUES MAÎTRES DU COLLÈGE AU TEMPS DE CHARLES VI

Pierre du Parroy, maître des grammairiens, et Michel de Creney, confesseur du roi et évêque d'Auxerre, possèdent les livres usuels dans l'étude des arts et de la théologie: Bible, Cité de Dieu de saint Augustin, Sentences de Pierre Lombard, Catholicon de Jean Balbi, Étymologies d'Isidore de Séville, Thomas d'Aquin, Légende dorée de Jacques de Voragine, Aristote. Gilles Deschamps, grand maître du collège, cardinal, lit saint Augustin, l'Histoire naturelle de Pline, le De informatione principum et des livres de droit. Pierre d'Ailly, aumônier du roi, évêque de Cambrai et cardinal, réforme le collège. Il possède une culture très large. Il s'intéresse en particulier à la théologie (Origène, saint Augustin, Guillaume d'Auvergne, Guillaume d'Ockham) et aux sciences (Ptolémée, Roger Bacon, Jean de Holywood, Nicolas Oresme).

CHAPITRE VIII

LES COLLECTIONS DE LIVRES SOUS CHARLES VII ET LOUIS XI

Des commentaires de la Bible — notamment chez Nicolas de Mara, maître en théologie, qui fait copier vers 1460 la série des Postilles de Nicolas de Lyre —, des histoires (Orose, Vincent de Beauvais, Martin le Polonais), des encyclopédies (Isidore de Séville, Barthélémy l'Anglais), des sermons (Jacques de Voragine) figurent dans toutes les bibliothèques privées. Il en est de même pour les écrivains patristiques et spirituels. Gilles Charlier, doyen du chapitre cathédral de Cambrai (1431), professeur de théologie à Paris, possède des commentaires sur la Bible d'Origène, de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin et de Richard de Saint-Victor, ainsi que des œuvres de saint Jérôme, de Smaragde de Saint-Mihiel, et de Gerson. Maître Alexandre Ladone, portier du collège, lit des textes de Nicolas de Clamanges, de Pierre d'Ailly, de saint Julien de Tolède et d'Étienne de Bourbon, le Speculum peccatorum du Pseudo-Augustin, le De adventu Messiae de Samuel Marochianus, le De remediis utriusque fortunge de Pétrarque.

Thomas de Gerson, maître en théologie (1450) et chantre du chapitre cathédral de Tours, possède les œuvres de son oncle Jean Gerson, les homélies de Grégoire le Grand, les Synonymes d'Isidore de Séville, et des textes d'Hugues de Saint-Victor, de saint Bernard et d'Hugues de Fouilloy. Jean Monet, chanoine et sous-chantre de Notre-Dame de Paris, lit le Benjamin minor de Richard de Saint-Victor, le Soliloquium d'Eckbert de Schonau, le Speculum Ecclesiae d'Hugues de Saint-Cher, les lettres d'Yves de Chartres, le De eruditione principum de Guillaume Peyraut. C'est chez Jean Hue, pénitencier de Notre-Dame, doyen de la Faculté de théologie (1486), que des traductions françaises font leur apparition (Cas des nobles hommes et femmes de Boccace traduits par Laurent de Premierfait, Faits

et dits mémorables de Valère-Maxime traduits par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse). Pierre de Brennes, maître des grammairiens, doyen de la Faculté de décret (1442), possède des manuscrits de droit canonique (Décrétales) et civil (Jacques de Revigny, Salathiel, Orlando Passagieri). L'élément le plus original est la collection de textes relatifs aux conciles (Nicolas de Cues, Geoffroy de Lérins, Jean de Palomar, Jean de Raguse) rassemblés par Gilles Charlier lors de ses activités au concile de Bâle.

CHAPITRE IX

QUATRE BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES AU DÉBUT DE LA RENAISSANCE

Ambroise de Cambrai, docteur en droit civil et en décret, doyen de la Faculté de décret (1475), maître des requêtes de l'Hôtel de Louis XI, chancelier de l'Église de Paris (1482), est l'ami de Robert Gaguin. Il donne à la Faculté des manuscrits de droit canonique (Henri Bohic, Geoffroy de Trani, Jean d'André) et de droit romain (Azon, Cinus de Pistoie). Il possède l'Ars demonstrativa de Raymond Lulle, le commentaire de Macrobe sur le Songe de Scipion, le De medicina de Celse. Il s'intéresse aux textes antiques et humanistiques pour la rhétorique (De inventione et De oratore de Cicéron, Rhetoricae artis compendium de Guillaume Tardif) et pour l'histoire (Justin, Florus, Valère-Maxime, Jean de Saint-Victor, Leonardo Bruni). Jean Orcin, maître des artiens (1486), a des curiosités pour le grec, pour les lettres de saint Basile, pour les œuvres de Cicéron et de Lactance: il lit aussi le De vita et moribus philosophorum de Gautier Burleigh et les Questiones morales de Martin Lemaître. Louis Pinelle, grand maître du collège (1497), évêque de Meaux (1511), ami de Guillaume Briconnet et de Lefèvre d'Étaples, participe à la réforme religieuse et à l'humanisme. Il a des livres traditionnels, saint Augustin, Thomas d'Aquin, Aristote, et aussi le Dialogus de Guillaume d'Ockham et des écrits de Geoffroy de Lérins, de Conrad de Gelnhausen et de Jean Quidort sur l'autorité dans l'Église. Jacques Merlin, éditeur des œuvres d'Origène (1512), pénitencier de Notre-Dame (1525), lit Hugues de Saint-Victor, saint Bernard et saint Jean Chrysostome. Mais ses livres, en majorité imprimés, concernent surtout le droit civil (Jason de Mayno, Balde, Accurse, Jean de Montferrat, Bartole, Mattheus de Matesilanis, Alvarotti) et le droit canonique (Nicolas de Tudeschis, Jean d'André, Antoine de Butrio).

CONCLUSION

Le contenu de la bibliothèque du collège de Navarre reflète les programmes universitaires: les commentaires bibliques, sommes de théologie, commentaires des Sentences, textes d'Aristote y sont prépondérants; les œuvres historiques, scientifiques, littéraires et les textes en langue vernaculaire y sont rares. Quelques écrits font cependant son originalité: œuvres d'Origène, Pétrarque, Boccace, Gerson, polémiques du concile de

Bâle, textes de Térence, Sénèque, Geste des Loherains, Berinus, Girard d'Amiens, Dante. L'ouverture du collège aux enseignements et aux influences de l'extérieur explique cette richesse. Parmi les bibliothèques privées, il faut distinguer celles de cardinaux ou professeurs d'Université prestigieux et celles de simples étudiants, curés ou chanoines. Mais pour tous, livres et bibliothèques sont un bien précieux, un moyen essentiel d'approfondir leurs connaissances et de promouvoir la réforme de l'Église. Les motivations de ces possesseurs de livres sont souvent professionnelles (enseignement, administration, pastorale, prédication), sans toutesois exclure les curiosités personnelles. La disparition des textes classiques latins et des écrits d'humanistes italiens lus sous Charles VI, jusqu'à leur réapparition vers 1480 — au moment où le grec, les langues vulgaires, le livre imprimé commencent à pénétrer lentement dans les bibliothèques -, est le trait majeur de l'évolution des lectures. Cependant on retiendra surtout la permanence des livres traditionnels: Bible, Pères de l'Église, théologie, spiritualité, histoire, Aristote, encyclopédies.

ANNEXES

Inventaire critique des manuscrits du collège (d'après Bibliothèque Mazarine 4161, complété par Bibliothèque de l'Arsenal 6492 et Archives nationales M801, .— Répertoire des maîtres et étudiants du collège les plus importants sur le plan de la vie intellectuelle, de 1315 à 1530.

